

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 8 OCTOBRE 2020

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 3 septembre 2020
- 2 – Demande abattement sur facture redevance assainissement
- 3 - Gestion des appartements communaux
- 4 - Renouvellement contrat de concession temporaire
- 5 - Achat terrain d'aisance M. et Mme Salomon
- 6 - Aide financière du SYDED pour remplacement éclairage public Rue Saint Sébastien
- 7 - Réserve Incendie au Château de Cery
- 8 - Aide au transport / Lutte bois scolytes
- 9 - Affouage sur pied campagne 2020-2021
- 10 - Etat d'assiette 2021
- 11 – Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00.

Présents : Mr le Maire Didier LAITHIER, Marie-Christine ROBERT, Christine MORIS, François ESPINOSA, Karine KISRANI, Pierre GURTNER, Ludovic NICOT, Didier RETHORE, Catherine ROBIN, Vincent VUILLECARD, Françoise RETHORE

Christine MORIS est nommée secrétaire de séance et en accepte la charge.

1) Approbation du compte rendu de la réunion du 3 septembre 2020

Point 2 sur l'entretien du bois au Sentier Karstique : Mme Françoise Réthoré précise qu'aucune décision n'a été prise à ce sujet.

Point 8 sur l'estimation de la Maison Doney : Mme Françoise Réthoré précise que la commission était encore en réflexion sur l'achat de la maison.

2) Demande abattement sur facture redevance assainissement

En attente de documents à ce jour. Ce point n'est pas débattu.

3) Gestion des appartements communaux

En raison du changement de mandature, il est nécessaire de reprendre une délibération pour autoriser Monsieur le Maire à signer les baux des appartements communaux.

Le conseil municipal donne délégation à Monsieur le Maire pour la gestion des logements communaux, dans les limites de respecter les tarifs fixés pour les appartements sis, Place de l'église et Rue Saint Sébastien. L'ordre des inscriptions devra être respecté après contrôle de solvabilité des futurs locataires.

Vote pour à l'unanimité

4) Renouvellement du contrat de concession temporaire

Comme tous les ans, il est proposé de renouveler les contrats de concession temporaire ci-dessous :

- Ferme du poussin pour une superficie de 80 ares sur la parcelle ZC n° 26, pour un montant de 16,25 € et une durée déterminée d'un an
- GAEC RETHORE pour une superficie de 1 ha 35 a 80 ca sur la parcelle ZC n° 26, 4 ha 39 a 40 ca sur la parcelle ZC n° 27, et 1 ha 74 a 37 ca sur la parcelle ZC n° 198, pour un montant de 152,27 € et une durée déterminée d'un an.

Vote pour à l'unanimité

5) Achat terrain d'aisance M. et Mme Salomon

M. et Mme Salomon souhaite acquérir un terrain d'aisance jouxtant leur propriété actuelle au lotissement les Mûriers, d'une surface de 90 m² au prix de 50 euros TTC le m².

Après en avoir délibéré, le conseil municipal refuse cette proposition à 50 euros TTC le m² et décide la vente de ce terrain au prix de 75 euros TTC le m², les frais de bornage restant à la charge de la commune, soit un montant total de 6 750 euros TTC. Les frais notariaux sont à la charge de l'acquéreur.

Cette proposition sera soumise à M. et Mme Salomon.

Vote pour à l'unanimité

6) Aide financière du SYDED pour remplacement éclairage public rue Saint Sébastien

Après proposition de Monsieur le Maire, Christine MORIS présente un compte-rendu pour le remplacement des têtes des luminaires de la Rue Saint Sébastien, régulièrement en défaut. Un devis a été fourni par l'Entreprise Balanche et une aide financière peut être sollicitée auprès du SYDED pour 2021 à hauteur de 25 % et plus 10 %.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer une demande d'aide financière au SYDED pour le changement des têtes des luminaires.

Monsieur Nicot souhaite qu'un devis comparatif soit demandé pour les mêmes travaux.

Vote pour à l'unanimité

7) Réserve Incendie au Château de Cery

Un devis de l'Entreprise Bonnefoy a été réalisé pour un montant de 59 373,50 € HT, soit 71 248,20 € TTC pour la mise en place d'une cuve incendie. A cette dépense, doit se rajouter l'achat du terrain plus le coût du raccordement.

Le conseil municipal donne son accord de principe pour le maintien des citernes au Château de Cery.

Une convention devra être rédigée, validée par les deux parties et enregistrée dans une étude notariale, ainsi que la servitude de passage.

Vote pour à l'unanimité

8) Aide au transport / Lutte bois scolytes

Afin de lutter contre les scolytes, l'ONF propose la mise en œuvre d'un dispositif d'aide exceptionnelle à l'exploitation et la commercialisation des bois scolytés sur la parcelle A 310 pour 32 m³. Le conseil municipal donne délégation à Monsieur le Maire pour déposer cette demande auprès de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt. Cette aide pourrait s'élever à 639 euros.

Vote pour à l'unanimité

9) Affouage sur pied campagne 2020-2021

Cette année, sont concernées les parcelles, 2 et 6, pour l'affouage à pied, pour un maximum de 30 stères par affouagiste, constitués de taillis, de perches, de brins, de la petite futaie et des houppiers, la date limite est fixée au 30 avril 2021 et le délai d'enlèvement fixé au 31 août 2021. Il est rappelé que le stère est toujours facturé à 6 euros pour chaque affouagiste.

Vote pour à l'unanimité

10) Etat d'assiette 2020-2021

Pour faire suite à la réunion de la Commission Bois du 29 septembre, la destination des coupes concerne les parcelles 19 et 20, feuillus en bloc façonné bord de route. Le conseil municipal

autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent pour la bonne réalisation des opérations de vente.

Vote pour à l'unanimité

Avant de clôturer la séance, Monsieur le Maire propose de faire un point sur les travaux de finition du lotissement, et souhaite valider les modifications suivantes :

- 1) BORDURES : les travaux de finitions vont se réaliser, avec bordures hautes. Le choix se porte sur des bordures granitées au lieu de béton pour une plus value de 9 000 euros.
Les bordures sont validées à l'unanimité.
- 2) PLATEAU SURELEVE : Il a été proposé la mise en place d'un plateau surélevé au lotissement les Mûriers, avec une zone de ralentissement à 30. Le conseil municipal n'est pas favorable à cette idée.

Vote pour : Didier LAITHIER et Ludovic NICOT

Vote contre : Marie-Christine ROBERT, Christine MORIS, François ESPINOSA, Catherine ROBIN, Françoise RETHORE, Didier RETHORE, Vincent VUILLECARD, Pierre GURTNER, Karine KISRANI.

Le plan de signalisation sera discuté prochainement.

11) Questions diverses

- Projet communication PCAET : Marie Christine présente un compte-rendu du Plan Climat Air Energie Territorial. Une consultation du public est lancée du 15 octobre au 15 novembre 2020 pour formuler des remarques et/ ou des propositions.
- Pour la sécurisation des piétons, un devis a également été réalisé pour la mise en place d'un trottoir depuis la Maison de M. Schneiter et le début du lotissement, rue des Granges du Liège. Celui-ci s'élève à 44 300 euros.
- Monsieur NICOT présente un point sur le SRPI : Réflexion et discussion sur un site unique concernant les trois communes Montrond – Merey – Villers
- En raison des arbres malades et des risques de chutes de branches ou d'arbres, le Sentier Karstique est fermé jusqu'à nouvel ordre. François ESPINOSA se charge de la problématique pour la mise en sécurité du site.

Monsieur le Maire clôt la séance à 23 h 30

Christine MORIS
Secrétaire de séance



Didier LAITHIER
Maire de la Commune

